

Les priorités stratégiques d'UNI Europa 2021-2025

Approuvé par le Comité exécutif d'UNI Europa, le 2 décembre 2021

1 Avancer par la négociation collective

"Avancer par la négociation collective" est la balise qui guidera le travail d'UNI Europa au cours de cette période de conférence. Nous croyons fondamentalement que la négociation collective est un élément central des sociétés démocratiques et du progrès social. La négociation collective confère aux travailleurs la capacité de façonner collectivement leur propre vie professionnelle et leur garantit d'avoir réellement leur mot à dire sur leur lieu de travail. C'est une condition préalable pour permettre aux travailleurs et à leurs familles de vivre dans la dignité – avec un salaire et des conditions de travail décentes, la sécurité de l'emploi, une bonne perspective de carrière et la liberté de ne pas craindre d'être laissés au bord du chemin.

La mission d'UNI Europa est de renforcer le pouvoir de négociation collective de nos affiliés, en particulier au niveau sectoriel. Il s'agit de ce qu'UNI Europa, en tant que collectif d'affiliés, peut faire pour aider les syndicats à faire face avec succès aux facteurs extérieurs à leur pays respectif qui ont un impact sur les négociations collectives. Notre objectif est de construire un environnement transnational qui renforce et favorise la négociation collective. À cette fin, nous devons unir nos efforts pour défendre, étendre et (re)construire la négociation collective.

2 Priorités stratégiques

Sur la base des principales résolutions adoptées par notre 5^e Conférence, UNI Europa - ses secteurs, groupes et affiliés - travaillera à la réalisation des trois priorités stratégiques suivantes qui définissent l'action d'UNI Europa pour la période de 2021 à 2025.

- A. Etablir une capacité de syndicalisation qui entraîne la participation active des travailleurs dans les négociations collectives et permette aux syndicats de négocier avec succès ; une approche qui vise la syndicalisation totale des secteurs des services, où chaque travailleur est couvert par une convention collective (Résolution 1B – Syndicalisation) ;
- B. Lutter pour un cadre juridique et politique européen qui garantisse à nos affiliés la possibilité de mener des négociations collectives au niveau national ; un cadre qui mette fin à l'impact négatif de la législation européenne et du marché unique sous sa forme actuelle (Résolution 1C – Législation et politiques de l'UE) ;
- C. Exiger des entreprises multinationales à s'engager activement à soutenir les négociations collectives et à y participer à tous les niveaux, où que ces entreprises soient implantées ; à devenir les partenaires sociaux des syndicats et à exhorter les autres entreprises à faire de même (Résolution 1D – Entreprises multinationales).

En outre, nous plaiderons pour que la négociation collective soit considérée comme un bien public – en tant qu'outil essentiel pour ancrer et défendre la démocratie, rendre la société plus juste et lutter contre les inégalités. C'est un antidote au populisme et une source de paix. La négociation collective est essentielle pour façonner la numérisation, une transition juste et le nouveau monde du travail.

Les stratégies de négociation collective qui mobilisent les femmes – qui constituent la majeure partie de la main-d'œuvre du secteur des services – ainsi que les travailleurs jeunes et les cadres, revêtent une importance particulière.

3 Objectifs stratégiques

Pour réaliser ces trois priorités stratégiques, nous avons défini 9 objectifs stratégiques plus concrets. Ils définissent le cadre des activités d'UNI Europa dans toutes ses composantes au cours des quatre prochaines années.

- 1) **Marchés publics – Pas de marché public pour les entreprises sans convention collective** : Modifier les règles européennes relatives aux marchés publics afin de créer un cadre européen propice à la réalisation de cet objectif. Tout travailleur, employé dans le cadre d'un tel marché public, devrait être couvert par les conventions collectives applicables dans le secteur et la région concernés, conformément à la législation et à la pratique nationales.
- 2) **Amazon** : Pousser Amazon à s'engager dans la négociation collective, à respecter les droits des travailleurs et à accepter le modèle social européen. Pour y parvenir, nous influencerons sur l'action réglementaire de l'UE afin de combler les failles qu'Amazon met à profit pour réprimer les travailleurs, combattre les syndicats et obtenir des avantages concurrentiels déloyaux. Cette démarche s'inscrit dans les activités plus larges d'UNI Global en termes de syndicalisation, de campagnes en entreprise et de lobbying.
- 3) **Législation et politiques de l'UE** : Influencer sur l'action de l'UE dans le but d'élargir à la fois la couverture et le champ d'application de la négociation collective. Les domaines clés sont la numérisation, y compris l'IA, le statut des travailleurs indépendants, le travail à distance et la formation continue ; l'égalité de rémunération ; la restructuration d'entreprises et la diligence raisonnable en matière de droits humains ; ainsi que la politique industrielle, le marché intérieur et les changements climatiques.
- 4) **Entreprises multinationales** : Coordonner l'action pour que les entreprises respectent les droits des travailleurs, s'abstiennent de tout démantèlement syndical et prennent part à la négociation sectorielle par l'intermédiaire d'associations nationales d'employeurs partout où elles opèrent. Nous y parviendrons en renforçant les alliances syndicales pour les entreprises ou les groupes d'entreprises, tout en les reliant aux comités d'entreprise européens et en étendant leur portée en aval de la chaîne d'approvisionnement.
- 5) **EPOC – soutien à la syndicalisation** : Développer le Centre européen pour la promotion du pouvoir et de la syndicalisation, pensé comme une ressource pour nos affiliés dans le développement de leur stratégie de syndicalisation et de leur capacité de négociation collective sectorielle. Cette démarche est complétée par la mise à disposition d'une plateforme de coordination et d'échange par le biais du réseau EPOC, notamment en ce qui concerne la syndicalisation numérique et les entreprises multinationales.
- 6) **Syndicalisation en Europe centrale et de l'Est** : soutien aux initiatives de syndicalisation en se concentrant sur un nombre limité de pays, afin de s'assurer un pouvoir syndical suffisant, tant en termes d'adhérents qu'en termes de négociation collective. Nous poursuivrons notre travail avec le COZZ (Centre de recrutement

syndical d'Europe centrale) et développerons le travail du nouveau Centre de syndicalisation d'UNI pour l'Europe du Sud-Est.

- 7) **Échange sur les questions de négociation collective** : Continuer à rassembler les réflexions et les pratiques nouvelles des affiliés, en formulant des cadres communs. Nous mettrons les résultats à profit pour affiner nos revendications politiques vis-à-vis des institutions européennes ainsi que nos stratégies en matière de syndicalisation, de dialogue social européen, d'entreprises multinationales et d'extension de la négociation sectorielle.
- 8) **Dialogue social** : Construire le dialogue social sectoriel de l'UE afin qu'il soit au centre des activités de l'UE et qu'il soit fructueux pour la négociation collective à l'échelon national. L'un des objectifs est de veiller à ce que les partenaires sociaux sectoriels soient inclus dès le départ dans le processus d'élaboration des politiques de l'UE. Un autre consiste à développer davantage les activités conjointes des dialogues sociaux sectoriels des services.
- 9) **Communications** : Donner de la visibilité au rôle central de la négociation collective sectorielle dans le monde du travail et pour la démocratie. Par notre travail de sensibilisation sur les réseaux sociaux et dans la presse, nous visons à créer des occasions de lier la négociation collective aux débats en cours, notamment à l'échelle de l'UE. Nous aspirons également à développer les meilleures pratiques et la capacité des syndicats affiliés à renforcer les campagnes de négociation collective par la communication.

4 La stratégie « Aller de l'avant » d'UNI Europa

Les priorités stratégiques sont fondées sur notre vision " Aller de l'avant " : construire une Europe juste et sociale, avec des emplois sûrs et de qualité, qui respecte les droits des travailleurs et le rôle des syndicats et dans laquelle prévaut un niveau élevé de négociation collective ainsi qu'un taux élevé de syndicalisation.

La mission d'UNI Europa, dans son ensemble, est de diriger la lutte pour défendre les intérêts des travailleurs du secteur tertiaire – qui constituent la majeure partie du personnel salarié – au niveau européen avec une force et une visibilité égales à celles dont font preuve les affiliés au niveau national, tant sur la scène politique qu'en matière de relations sociales.

UNI Europa a pour ambition d'utiliser le pouvoir syndical collectif (des secrétariats et de tous les affiliés) fondé sur la solidarité entre les syndicats, au sein et parmi tous nos secteurs et groupes confondus. Une condition *sine qua non* est d'avoir des membres militants qui donnent corps et participent pleinement aux activités européennes, depuis la base jusqu'aux niveaux européen et mondial. UNI Europa complète, de façon efficace et efficiente, le travail des affiliés en mettant en commun les ressources que ceux-ci consacrent aux activités européennes. Toutefois, il ne s'agit pas tant de ce que peut faire UNI Europa pour ses affiliés, mais plutôt de ce que ses affiliés peuvent accomplir ensemble en tant que membres d'UNI Europa.

5 Les secteurs adaptés à leurs objectifs

À la base du travail d'UNI Europa, les secteurs et les groupes mobilisent directement nos membres et sont les éléments constitutifs d'UNI Europa et du syndicat mondial UNI. La réussite dépend de la mise en œuvre de plans d'action dynamiques et visibles par les secteurs. Dans un contexte de mondialisation, la cohésion et la coopération entre les secteurs européens et mondiaux sont indispensables pour obtenir des résultats optimaux.

Notre objectif est de relier les atouts, les savoir-faire et les ressources afin qu'UNI Europa dans son ensemble – secteurs, groupes et affiliés – puisse améliorer le travail de chaque secteur et de chaque groupe ainsi que celui d'UNI Europa même.

La plupart des activités d'UNI Europa sont sectorielles. Les secteurs sont autonomes pour ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre de leurs politiques.

Au niveau intersectoriel, les éléments clés du travail d'UNI Europa sont, d'une part, la capacité spécifique de chaque secrétariat dans les domaines clés des politiques traitées et d'autre part, la participation des affiliés, en particulier via les groupes de travail techniques qui planchent sur les questions telles que les affaires européennes, les multinationales et les CEE, la politique des services et les communications.

Les responsabilités intersectorielles du Secrétariat couvrent les aspects suivants :

- Surveiller et élaborer des politiques sur des préoccupations intersectorielles communes (par exemple, les femmes, les jeunes, les cadres, la politique des services, le recrutement, les multinationales/CEE) à soumettre pour adoption au Comité de direction et au Comité exécutif ;
- Travailler pour assurer la mise en œuvre des politiques intersectorielles dans tous les secteurs ;
- Améliorer la coopération et coordonner les positions et actions conjointes aux niveaux national et européen, entre les différentes parties d'UNI Europa, le syndicat mondial UNI, les affiliés, la CES et les autres parties du mouvement syndical.

Le principal but est de soutenir le travail des secteurs et des groupes, en particulier en mettant à disposition les savoir-faire et les ressources intersectoriels. Cette approche en tandem vise à combiner la capacité intersectorielle du Secrétariat avec les activités sectorielles spécifiques, selon les besoins et la demande.

Elle est complétée par une coopération et une participation accrues des secteurs concernant des problématiques communes à tous les secteurs ou à plusieurs d'entre eux.

Enfin, le travail d'UNI Europa est défini par sa pleine appartenance à UNI Global ainsi que par l'étroite coopération avec la CES et les autres fédérations syndicales européennes.